



Syndicalisation 2023-2024 CONTRACTUEL·LE ALTERNANT·E

Je renvoie ma fiche à SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS
OU à Philippe COLLOT 66 boulevard Victor HUGO 54510 Tomblaine

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F ☐ M ☐	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation	
	Nom			Nom :	
	Nom de naissance			Adresse complète :	
	Prénom				
	Adresse complète				
	Mail				
	Téléphone fixe				
	Téléphone portable				
Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et nationaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin	
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/			J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au	
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/			Date et signature	

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2023-2024 CONTRACTUEL·LE ALTERNANT·E

Crédit d'impôt :
adhérer, ça vaut le coût !

Adhérer au SNEP-FSU, c'est donner du poids aux revendications que nous portons pour l'Education Physique et Sportive, le Sport Scolaire, le Sport et Aider à un coût, mais il est largement minoré par le crédit d'impôt de 66 %, versé par l'État que tu sois imposable ou non**. Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais

Tu trouveras dans le tableau ci-contre ce que coûte réellement la cotisation syndicale pour un contractuel alternant EPS.

Cotisation syndicale annuelle (versée au SNEP-FSU).	20 €
Crédit d'impôts.	13 €
<i>Cout réel de la cotisation syndicale pour l'adhérent.</i>	7 €
Soit, par semaine. *	0,13

* Sur la base de 52 semaines, arrondis au centime le plus proche.
** Sous réserve de faire une déclaration d'impôt.

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfusu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :
Nom _____		
Prénom _____		
Adresse _____		
Compl. d'adresse _____		
CP - Ville _____		
Pays _____		
Code IBAN _____		
Code BIC _____		
Paiement récurrent ☒	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI →		